



Priscille Maire

Email	pmaire@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Avocat au barreau de Paris depuis 2021, Priscille Maire intervient majoritairement en Corporate, M&A et Private Equity auprès d'une clientèle française et internationale.

Avant de rejoindre le cabinet FTPA en 2024, Priscille a notamment été avocat au sein d'une équipe M&A/Private equity d'un cabinet français de droit des affaires.

Elle est titulaire d'un Master 2 droit des affaires et du Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (Université de Strasbourg).